



Accusation calomnieuse ?

Par Oneill

Suis-je susceptible d'être visé par une accusation de vol de 15 euros sur mon lieu de travail (mains courante), même si je n'ai aucun lien avec cet incident.

certe En 2021, j'ai eu un problème d'alcool et j'ai été impliqué dans un vol simple, avec une comparution en crpc pour lequel aucune condamnation n'a encore été prononcée. Est-ce que l'OPJ peut avoir connaissance de cette affaire sans condamnation ? Si oui, quelles sont les implications juridiques pour moi ? Est-ce que je risque d'être convoqué en lien avec cette accusation de vol, et dans ce cas, serait-il possible de considérer cela comme une dénonciation calomnieuse ? Je vous remercie pour votre aide et vos éclaircissements sur cette situation.